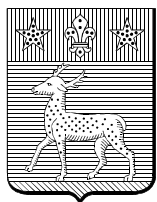


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 10

L'an deux mil vingt un, le vingt-trois janvier à 14 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 13/01/2021

Présents : Mrs PESCE A., PELLEGRIN J., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., FAY E.P. et Mmes
ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A.

Absents excusés : Mr LESBROS JM. *qui donne pouvoir* à Mr PESCE A. et Mr JACOMET M..

Objet: demande de financement dans le cadre des amendes de police 2021
« mise en sécurité accès chapelle Notre Dame coté route des aires »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un projet qui consiste à la mise en sécurité des piétons et des véhicules sur l'accès à la Chapelle Notre Dame coté route des aires avec la consolidation et la remise en état des murs en pierre de chaque côté et la pose de barrière bois.

Il soumet à cet effet un devis d'un montant HT de **10 000.00€** et suggère de solliciter une subvention de **50%** soit **5 000€** dans le cadre des amendes de police 2021.

Après échanges, discussions et étude du devis et de la faisabilité, l'Assemblée Délibérante à l'unanimité des membres présents est favorable au projet et au financement présentés par Monsieur le Maire à qui tous pouvoirs sont conférés pour déposer la demande de subvention, signer toutes pièces afférentes au projet ainsi que pour son suivi.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE
Maire de LE FUGERET

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/01/2021 004-210400909-20210123-DE_2021_001-DE